

Valorisation d'Actions de Prévention RUGBY SOCIAL

LIGUE SUD - 2026

LIGUE SUD

RUGBY AU CŒUR
Fonds de dotation de la FFR

FFR

CADRE :

Dans le cadre des missions de la Commission « Rugby Social Club », la LIGUE SUD de Rugby œuvre au quotidien afin de favoriser le développement d'actions de cohésion sociale.

Dans ce contexte, nous souhaitons valoriser les actions **réalisées avant le 31/05/26**, par nos associations affiliées.

Ce projet peut s'adresser à tout ou partie de vos licenciés (EDR, jeunes, séniors, éducateurs, entraineurs, dirigeants, bénévoles) et/ou parents, spectateurs.

LES PROJETS ÉLIGIBLES POUR 2025-2026 DOIVENT SE CONCENTRER SUR LES OBJECTIFS CI-DESSOUS (AU CHOIX) :

- Développer des actions innovantes visant à lutter contre :
- Les violences sur et autour du terrain,
- Les violences verbales et/ou physiques,
- Les violences sexistes et sexuelles,
- Toutes les formes de harcèlement et cyberharcèlement,
- Toutes les formes de discrimination,
- Toutes les formes d'addictions.

MONTANT DE LA SUBVENTION ACCORDEE :

La Ligue SUD Rugby finance des projets à hauteur de 3 000€.

Les 2 projets retenus recevront 1 500 €uros chacun

QUAND ET COMMENT POSTULER ?

Si votre projet correspond à ces critères, remplissez le dossier de candidature ci-après puis complétez le et renvoyez le document complet (avec les pièces justificatives) aux 2 adresses suivantes : liguesudrugbysocial@gmail.com et frank.vidal@liguesud-ffr.fr

Tout dossier papier ne sera pas pris en compte.

ETAPES DE LA PROCEDURE



Notre équipe (Commission RUGBY SOCIAL, CTC) se tient à votre disposition pour toutes informations ou questions concernant cet appel à projets ; si besoin, veuillez contacter Frank Vidal **par mail** : frank.vidal@liguesud-ffr.fr

DOSSIER CANDIDATURE

Pour candidater, veuillez renvoyer ce dossier dûment complété ainsi que les pièces justificatives (voir ci-dessous) aux 2 adresses suivantes : liguesudrugbysocial@gmail.com et frank.vidal@liguesud-ffr.fr

Date limite d'envoi des dossiers : 31 mai 2026 23h00 uniquement par courriel.

PIÈCES JUSTIFICATIVES DEMANDÉES :

1. Une vidéo de 1' minimum (et 3' max.) pour illustrer le projet avec du son et des images (partage de cette vidéo par plateforme de transfert, cloud, …)

2. Liste des membres du Conseil d'Administration et du Bureau du club.

3. Le budget prévisionnel **de l'action** présentée (pas le budget du club).

4. Courrier du Président, motivant le dépôt du dossier, à faire valider par le CTC avant envoi.

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié.

A. PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

A.1 LE CLUB

Nom du club :
Numéro d'affiliation FFR :
Adresse :
Site Internet/Blog/FB/Insta. :

A.2 LE CONTACT AUPRES DU CLUB

Nom :
Prénom :
Fonction (dans le cadre du projet) :
Tél. :
@ :

B. VOTRE PROJET – SES ACTIONS :

Titre du projet :
Date de lancement et durée du projet :

B1. DESCRIPTIF ET OBJECTIFS DU PROJET

Objectifs du projet :

A quels besoins répond-il ?

Activités mises en place et étapes du projet :

Difficultés rencontrées & risques :

Solutions apportées à ces difficultés et risques rencontrés :

En quoi votre projet est-il innovant ? :

B2. MOYENS UTILISÉS

Humains :

Matériels :

B3. IMPACT DU PROJET

Qui sont les bénéficiaires du projet ? (Tranches d'âges, description du public…)

Quel est l'impact de votre projet, quels sont les résultats envisagés ?

Quels critères vous permettent d'évaluer l'impact de votre projet ?

B4. PÉRENNISATION DU PROJET :

Quel développement envisagez-vous pour le projet par la suite ?